



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°571) DE MISE A  
DISPOSITION, DE LA SALLE DOLLY A  
L'ASSOCIATION « LA ROYALE BREAKFAST » A  
TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° AU-19-101  
EN DATE DU 11 MARS 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SÉGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**VU** la demande de l'Association « La Royale Breakfast » représentée par sa présidente, Madame Elsa LE GLOANNEC, domiciliée 137, rue de Javel, 75015 PARIS, d'organiser des répétitions avec madame Florence Trinca, le mardi 12 mars de 9 h à 13 h et de 14 h à 16 h dans la salle Dolly ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « La Royale Breakfast » représentée par sa présidente, Madame Elsa LE GLOANNEC, domiciliée 137, rue de Javel, 75015 PARIS, une convention de location de salle, pour un montant de 57 € TTC (cinquante sept euros) pour les frais de location, afin d'organiser des répétitions avec madame Florence Trinca, le mardi 12 mars de 9 h à 13 h et de 14 h à 16 h dans la salle Dolly ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

***Signé***

**Odile SÉGURET**